



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 38

La C.D.A. vous informe de l'absence de **GRUAU Christophe** du 27 avril au 04 mai.
En cas de problème, vous avez la boîte mail « arbitres@drome-ardecche.fff.fr » ou contactez le Président de la C.D.A. Nicolas BRUNEL au 06.70.31.54.43

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES

La C.D.A. rappelle à tous les arbitres, jeunes et adultes, **qu'il est OBLIGATOIRE d'honorer au moins une rencontre, lors des 3 dernières journées de championnat**, le 04 & 5 ou 18 & 19 ou les 25 & 26 mai 2019, **pour pouvoir couvrir son club**. Seul, un **Certificat Médical** à l'appui, attestant soit une maladie soit une blessure, sera accepté.

STAGE LAURAF 100% FEMININ ANDREZIEUX (42)

La C.D.A. est heureuse de vous annoncer que nos cinq jeunes filles, qui participaient au stage LAURAT 100% féminin à ANREZIEUX (42) la semaine dernière, ont toutes réussi avec brio celui-ci. Mlles DARNAUD Romane qui fini 2ème de la session, KRAU Soline qui fini Major de la session, MARTIN Sarah, SARDA Daphe et TANCHON Agathe). La C.D.A. leur adresse ses sincères félicitations et leur souhaite bon vent dans le monde de l'arbitrage.

DESIGNATIONS DES ARBITRES POUR LES DEMI-FINALES ET FINALES COUPES DRÔME-ARDECHE

Nouvelle liste des arbitres pour les coupes :

X. BOUVIER - R. GIRAUD (½ Finales le 12/05/2019, Finales le 30/05/2019)

U 19 G.ETIENNE (½ Finales le 08/05/2019, Finale le 08/06/2019)

AIT BTAL Najim
ASTIER Antoine
AYDIN Aydin
BENJEDDA Hakim
BENOIT Christophe
DAUX Jessy
DOGAN Sébastien
DOREE Bruno
DUPUIS Marc
EL MARRAHI Saïd
FALAISE Mathias
GALOYAN Arthur
GRASSET Guillaume
JOLIVALT Clément
MEGHZILI Karim
MEYER David
MICHEL Sébastien

MONTAGNON Noémie
NOËL Thierry
PRADON Bastien
ROUBI Frédéric
SABOUR Azddine
SADIK Salim
SEDDOUGUI Fouad
SI MERABET Brahim
TENA Fabien
ZERGUIT Mohamed

La C.D.A. Vous remercie de vous rendre disponible ces dates là

**Liste des jeunes arbitres pour les coupes U 17 & U 15
(½ Finales le 08/05/2019, Finales le 08/06/2019)**

BETHERY Gabriel
BONHOMME Adrien
BOUAFFAR Mathéo
CHANEGUIER Thomas
CHAVES Hugo
EYRAUD Fabrice
EYRAUD Raphaël
FOUCART Mathis
GOIFFON Hugo
HATTACH Imad
KHALDI Mourad
LAURENT Jérémy
MEROTTO Corentin
MESTARI Abdelbasset
MOUSSIÈRE Tim
PENSATO Roméo
PROVO Kylian
ROMEGOUX Clément
ROUX Jason
ROZEL Evann
RUIZ Joselin
VERT Florent

La C.D.A. Vous remercie de vous rendre disponible ces dates là

CARNET ROSE

La C.D.A. vient d'apprendre la naissance de Mila, fille de notre arbitre de Ligue et observateur PROTOY Baptiste, et présente toutes ses félicitations aux parents, et souhaite un bon rétablissement à la maman et une bonne santé à Mila.

CARNET NOIR

La C.D.A. a appris le décès de la grand-mère de notre jeune arbitre PROVO Kylian, et lui présente ainsi qu'à sa famille, ses sincères condoléances.

COURRIERS DES ARBITRES

- POLIZZI Michaël : Indisponibilités les 04 & 05 et 11 & 12/05/2019, lu et noté
- GARNIER Vivien : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- KEITA Youssef : Demande de remboursement de frais de déplacement du 24/04/2019, lu et noté
- PROVO kylian : Justificatif d'absence (acte de décès) du 20/04/2019, lu et noté,
- BONNEVAY Ludovic : Changement de coordonnées téléphonique, lu et noté
- PINTO Patrick : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- CALATAYUD Renaud : Courriel Circonstancié sur l'absence de l'équipe du FC Rambertois en D 5 du 28/04/2019, lu et noté
- BEGOT Jérôme : Courriel Circonstancié sur problème de tablette lors de sa rencontre en U19 D1 du 28/04/2019, lu et noté

RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE « ARBITRE »

La C.D.A vous informe que le dossier pour le renouvellement de votre licence « arbitre » est disponible sur le site du District, donc n'attendez pas la dernière minute pour la renouveler.
Elle vous remercie par avance.

INDISPONIBILITES DE FIN DE SAISON

La C.D.A. Vous informe que, si vous devez vous mettre indisponibles pour les journées du 02, 09 et 16 juin 2019, **la date butoir est le 14/05/2019.**

Pour information : Tout arbitre se mettant indisponible pour les 02 et/ou 09 juin 2019, ne pourra prétendre à postuler pour les parties finales

FONCTION ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U17-U19 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **vendredi 14 juin 2019 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche@fff.fr avec copie à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des AA spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2019/2020.

INFORMATION INDISPONIBILITES

La C.D.A vous rappelle que les indisponibilités (effectuées à partir de votre compte My FFF) sont prises en compte, au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Elle vous rappelle aussi que, lorsque vous avez une **indisponibilité de dernière minute**, de prendre contact **IMPÉRATIVEMENT** avec :

- 1°) - La Permanence Sportive (voir sur le site du District)
 - 2°) - Le Désignateur ou à défaut Le Président de la C.D.A.
 - 3°) - Si vous avez un justificatif, l'adresser à la Commission des arbitres :
arbitres@drome-ardeche.fff.fr
- Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

AVIS AUX ARBITRES (TOURS DE COUPES EN JEUNES ET EN FEMININES)

La C.D.A vous rappelle que, lors des **TOURS de COUPES**, que se soit en jeunes (**U15, U17 , U19**) ou que se soit en **Féminines.....**, « **IL N'Y A PAS DE PROLONGATIONS** » à la fin du temps réglementaire..... (80 ' pour les U15 et 90' pour les autres catégories) et ne pas tenir compte se que vous demande la tablette.
Merci d'en prendre note.

RAPPEL PROCEDURE DE LA FMI

La CDA a constaté ces derniers temps, beaucoup trop d'erreurs lors de la saisie de la FMI.....
Score inversé, Remplaçants non notés, Inversement des Sanctions Administratives etc.....
Elle vous rappelle donc, qu'à la fin de la rencontre, avant de faire signer la feuille de match et **uniquement dans le vestiaire de l'arbitre** :

- 1°) - La présence **OBLIGATOIRE** des **deux** Capitaines (chez les adultes) ou des **deux** Coachs (chez les jeunes).
- 2°) - Leur signifier les faits de match pour éviter toute erreur avant de les faire signer.
- 3°) - **Clôturer impérativement** la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

PRESENCE DES EDUCATEURS

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est **OBLIGATOIRE** dans les catégories suivantes : **U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2**, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc et de bien le mentionner dans la rubrique « Règlements Locaux».

Après vérification, la C.D.A. a constaté depuis le début de saison un manquement de certains arbitres.

BEGOT Jérôme
BONNEVAY Ludovic
DAUX Jessy
DE JESUS SOUSA José
DOGAN Sébastien
DUSSAUD Gérald
GALOYAN Youri
GHEBBARI Nourredine

JOUAN Benjamin
KERBOGHOSSIAN Pierre
MEGHZILI Karim
RAHIBI Mehdi
RUIZ Josselin
SEDDOUGHFI Fouad
SOUL Kkaled
TENA Fabien
VALES Sylvain
VIEZEUF Stéphane
VIOUGEAS Vincent

Des vérifications seront réalisées jusqu'à la fin de la saison et l'application du règlement intérieur sera faite.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« discipline@drome-ardeche.fff.fr »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

COURRIERS DES CLUBS

- US Montélimar : Changement de terrain en U 17 du 01/05/2019, lu et noté
- AS St Julien en Chalença : Demande d'arbitre en D 5 du 05/05/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- US Lussas : Demande d'arbitre en D 5 du 05/05/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- US Drôme-Provence : Demande d'arbitre en D 4 du 19/05/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- Foot Mont Pilat: Courriel informant que les rencontres U15 D 2, U17 D 2 et Féminines à 11 Excellence du 04 & 05 /05/2019, se joueront sur le stade de Maclas, lu et noté
- US du Val d'Ay : Courriel informant que la rencontre U17 D 1 du 04/05/2019 à 15h30 , se jouera sur le stade de ATILLIEU, lu et noté

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT